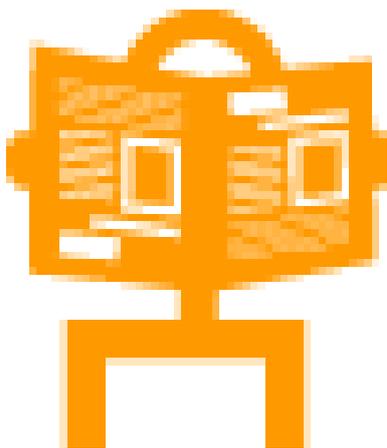


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3922>



Le journal départemental vient de paraître

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 8 mai 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

50 000 euros !

Une belle somme direz-vous ! C'est exactement fait pour ça ...

Que représentent ces 50 000 euros ? C'est chacun d'entre nous ou plus exactement c'est le coût annuel moyen pour l'Etat d'un enseignant.

Et oui, c'est ainsi que l'on parle de nous désormais dans les rouages du ministère de l'Education Nationale, c'est la somme que l'on nous assène dans les instances auxquelles nous assistons lorsqu'il s'agit de négocier le maintien d'un enseignant ici ou là.

Ce qui est symptomatique, c'est cette dépersonnalisation de notre fonction et sa traduction en terme de coût.

Voilà donc bien ce qui est à l'œuvre depuis plusieurs années et qui imprègne désormais les raisonnements à tous les niveaux de l'administration : l'Education est un coût qu'il faut réduire à tout prix.

C'est ainsi qu'il faut aborder les réformes en cours : elles doivent permettre de diminuer le coût de l'éducation en grappillant coûte que coûte quelques heures par ci, quelques heures par là.

La filière STI dénaturée ? Peu importe, le bénéfice en nombre d'heures et de postes est conséquent.

La chasse aux heures de laboratoire, les tentatives de majorations de service, vous trouvez ça mesquin ? A l'échelon national ou académique, la calculette a fonctionné et la somme obtenue a été jugée appréciable ...

On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Il faut pouvoir, nous dit-on, justifier cette somme devant le contribuable et encore une fois, 50 000 euros, c'est important ! Certes ... mais par rapport à quoi ? La supercherie est bien d'afficher cette somme et de ne pas la mettre en perspective avec d'autres.

Que coûtera à la nation dans les années à venir une moins bonne prise en charge de l'Education de ses enfants ? Depuis le milieu des années 90, la dépense d'éducation se réduit, passant de 7,6 % du PIB en 1997 à 6,6 % en 2008. Il manque environ 20 milliards d'euros pour que l'effort de la nation soit équivalent à ce qu'il était il y a quinze ans, soit 15 % du budget actuel !

Que coûte à la nation l'exonération d'impôts sur les bénéfices d'une entreprise sur quatre cotées au CAC40 ? Ainsi Total, malgré un bénéfice mondial de plus de 8 milliards d'euros, n'a pas eu à déboursier un seul centime dans l'Hexagone. Même chose pour Danone, Suez, Essilor ou Saint-Gobain, Vivendi, etc.

Demande-t-on alors au contribuable ce qu'il en pense et comment on peut justifier de telles exonérations alors qu'on lui parle sans arrêt du déficit de la France ?

On voit bien que les sommes dont on parle alors n'ont rien à voir avec nos malheureux 50 000 euros et que la politique menée est avant tout idéologique. Des choix sont faits et permettons-nous de douter qu'ils le soient pour le plus grand nombre.

La France a les moyens d'une politique éducative ambitieuse ... si elle le veut !

Le gouvernement fait le choix depuis plusieurs années de sacrifier la Fonction Publique en général et l'Education en particulier.

Après les 16500 suppressions de postes cette année dans l'Education (66 000 suppressions entre 2007 et 2010), on parle encore de 16 000 l'an prochain !

Quant aux salaires, ils seront gelés pour la 2ème année consécutive dans la Fonction Publique.

Pendant ce temps là, les prix flambent en particulier celui du pétrole, pour le plus grand bénéfice de Total ...

La suite du journal à télécharger ci-dessous.